

F) *Droits des femmes* — Nous affirmons que les femmes et les hommes sont égaux dans chaque aspect de leur vie commune. Par conséquent, nous demandons instamment que tous les efforts soient déployés en vue d'éliminer les stéréotypes concernant les rôles de chaque sexe et dans la description de la vie de famille, ainsi que dans tous les aspects de la participation des individus à l'Église et à la société, à titre bénévole ou rémunéré. Nous affirmons le droit des femmes à l'égalité de traitement en matière d'emploi, de responsabilités, de promotions et de salaires. Nous affirmons l'importance des femmes dans les postes à responsabilités à tous les niveaux de l'Église et de la société, et nous exhortons les organes concernés à garantir la présence des femmes grâce à des politiques d'emploi et de recrutement à cet effet. Nous soutenons Affirmative Action comme étant une méthode susceptible de corriger les inégalités et les pratiques discriminatoires au sein de notre Église et de notre société. Lorsque la mutation d'un employé doit être envisagée, nous demandons instamment aux employeurs de l'Église et de la société de tenir compte des deux parties dans les familles où les deux conjoints travaillent. Nous affirmons le droit des femmes à vivre à l'abri de la violence et des abus, et nous exhortons les gouvernements à adopter des lois qui protègent les femmes contre toutes les formes de violence et de discrimination dans tous les secteurs de la société.

G) *Droits des hommes* — Dans la mesure où nous affirmons que les femmes et les hommes sont égaux dans chaque aspect de leur vie commune, nous affirmons aussi le droit des hommes. Nous affirmons l'égalité des chances à l'emploi, à la prise de responsabilités et aux promotions. Les hommes ne doivent pas être ignorés, ni perdre des possibilités ni de l'influence parce qu'ils sont des hommes.

Nous reconnaissons que les hommes sont aussi victimes de violences conjugales et d'abus. Nous encourageons les communautés à leur offrir les mêmes politiques et protections que celles qui sont prévues pour les femmes dans des situations similaires. Nous affirmons le droit des hommes de vivre à l'abri de la violence et des abus, et nous exhortons les gouvernements à adopter des politiques qui protègent les hommes contre toutes les formes de violence et de discrimination dans tous les secteurs de la société.

Nous reconnaissons que le rôle des hommes dans

l'éducation des enfants est d'une importance égale à celui des femmes, et nous demandons qu'ils aient des droits égaux à ceux des femmes en matière de congé parental. Lorsque les parents divorcent, les hommes ont souvent moins de contact avec les enfants. Nous demandons un accès égal à la garde des enfants, mais nous soulignons que l'intérêt de l'enfant doit toujours prévaloir.